

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :**

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. **Mode de passation :**

Marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert (Articles R2124-2 1° – Code de la commande publique).

3. **Objet du marché :**

**Marché de service d'assurance de la Commune
pour la responsabilité civile générale pour 2022
(2021-111)**

Code CPV	Libellé CPV
66516000-0	Responsabilité civile

4. **Forme du marché :**

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire de services.

5. **Allotissement :**

La consultation n'est pas décomposée en lot.

6. **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.
Il n'existe pas de variante imposée par l'acheteur.

7. **Délai de validité des offres :** 120 jours

8. **Durée du marché :**

Le contrat d'assurance souscrit prendra effet au 1^{er} janvier 2022 pour une durée d'1an.
La notification du marché est estimée au 27 décembre 2021.

9. **Retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme
<https://www.megalis.bretagne.bzh/>

10. **Réception des offres :**

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
<https://www.megalis.bretagne.bzh/>

11. **Date limite de réception des offres :** Le 30/11/2021 à 12H00

12. **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents mentionnés dans le règlement de consultation.

13. Critères de jugement des offres :

Les critères seront notés de 1 à 10 (10 correspondant à la meilleure note), ces notes étant affectée d'un coefficient de pondération ci-après : 5 - 3 et 2

Critères	Pondération
1 – Nature et étendue des garanties – Qualité des clauses contractuelles Les besoins de l'acheteur public sont définis précisément dans le cahier des charges. Aussi le candidat qui présentera une offre sans réserve ni amendement obtiendra la note maximum. Pour les candidats qui présenteront des réserves ces dernières seront jugées au regard de leur incidence, notamment économique	5
2 – Tarification Ce critère sera jugé sur la base de la prime TTC. Pour les marchés dont le prix est un prix unitaire, le calcul de la prime TTC sera effectué par application du prix unitaire sur la dernière assiette de prime connue et/ou sur une assiette de prime estimative. L'offre "moins disante" obtiendra la note maximum	3
3 – Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire Ce critère sera noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe "convention de gestion"	2

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Renseignements techniques :

Mme Virginie LAMBALLE – Responsable du service Juridique-Environnement
Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

Renseignements administratifs :

Mme Karine ALSAC – Gestionnaire commande publique
Mme Pascale BANNIER – Responsable commande publique
Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes
Site : <http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges relatifs aux marchés publics

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE
22 mail Pablo Picasso
BP24209
44042 Nantes cedex.

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD
Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 09/11/2021